

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)
(9)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 4 juillet 1867](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 4 juillet 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (168r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 4 juillet 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45692>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 juillet 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin autorise Delpech, en mauvais état de santé suivant ce que lui a écrit Oudin-Leclère, à repousser l'audience de son affaire à condition de faire part au juge des raisons motivant cette demande.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
